

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admis à la négociation sur un marché réglementé.

Telenet lance son Programme de Rachat d'Actions 2018

Bruxelles, le 13 février 2018 – **Aujourd'hui, Telenet Group Holding NV ("Telenet" ou la "Société") (Euronext Brussels: TNET) annonce le lancement, à compter du 13 février 2018, d'un nouveau programme de rachat d'actions (le « Programme de Rachat d'Actions 2018 »).**

Aux termes de ce programme, Telenet peut racheter de temps à autre ses actions ordinaires, jusqu'à un maximum de 1.100.000 actions, pour un montant maximal de €75,0 millions jusqu'au 31 Décembre 2018. Ces rachats d'actions seront réalisés selon les conditions déterminées par la décision de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 30 avril 2014.

Telenet a mandaté un intermédiaire en vue de procéder pour son compte au rachat d'actions Telenet. Le timing des rachats d'actions à effectuer en vertu du programme sera décidé par cet intermédiaire indépendamment de Telenet et dépend d'une série de facteurs dont les conditions de marché. Pendant la durée du programme de rachat d'actions, la Société publiera régulièrement des communiqués de presse relatant les évolutions du programme (pour autant toutefois qu'il y en ait), comme la loi le prévoit. Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be) sous la section Actionnaires. Toutes les actions rachetées seront détenues par la Société pour couvrir les obligations de la Société vis-à-vis des plans d'options existants.

Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	+32 15 333 054
Press & Media:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	+32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	bart.van.sprundel@telenetgroup.be	+32 15 333 495



À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. 57 % des actions de Telenet sont détenues par Liberty Global, le plus grand leader mondial de la TV et le plus grand fournisseur d'Internet haut-débit, qui investit, innove et mobilise des personnes dans plus de 12 pays en Europe afin de tirer le meilleur parti de la révolution numérique.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web www.telenet.be. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2016 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2017 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 13 Février 2018 à 7:05h CET.